

cette requête, Sa Majesté a ordonné au *Royal College of Herald's* de dessiner des armoiries convenables. Ces armoiries, nous les utilisons aujourd'hui, et conformément à l'usage, elles figurent sur le drapeau du Canada. Le pavillon rouge est le drapeau distinctif du Canada. Il porte, comme il convient, l'Union Jack, drapeau de l'empire et du Commonwealth des nations. Ce fait proclame à la face du monde entier que le Canada est l'une des grandes nations de ce groupe. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud ont, elles aussi, gardé l'Union Jack dans le coin gauche de leur propre drapeau national. Il me semble que le Canada ne doit pas avoir honte de faire comme eux. Je sais que nous, qui avons combattu au côté de leurs braves soldats, sommes honorés de partager avec eux tout ce qui fait honneur à notre pays et au leur.

L'emblème de l'écusson remonte à des temps très anciens. Le lion couché—ou lion léopardé héraldique—nous est venu de France et était l'emblème que portait le drapeau de Guillaume de Normandie. Depuis 1066, il figure dans les blasons des rois d'Angleterre. Le lion rampant de gueules sur champ or est même plus ancien; c'était l'emblème des rois d'Écosse et il leur venait de l'ancienne Irlande où il était arrivé de l'Orient vers l'an 580 av. J.-C.

Toutefois, c'était aussi l'emblème de la famille de Brutus et de Trojan, qui fondèrent la ville de Londres, vers l'an 1100 avant Jésus-Christ. La harpe est aussi un emblème ancien, que le Tuatha de Dancin—le Danois des anciens écrivains grecs—amena en Irlande. La fleur de lis, qui occupe le quatrième quartier de l'écusson, est reconnu comme le lis de France et il a occupé une place de premier choix dans les armoiries des rois de Grande-Bretagne, depuis Henri II jusqu'à Georges III, afin de proclamer la descendance française des souverains, du côté maternel. A peu près vers l'époque où cet emblème a été retiré des armoiries royales, il a commencé à figurer dans l'art héraldique du Canada qui l'a conservé depuis lors.

Il faut se rappeler que c'est cet emblème et non le drapeau tricolore, que les premiers colons français ont apporté au pays, car c'était bien avant qu'on utilise le drapeau tricolore en France. Je mentionne les emblèmes qui figurent sur l'écusson car je crois sincèrement qu'il n'y a pas beaucoup de Canadiens qui connaissent bien ce que représente le pavillon rouge. Le pavillon rouge du Canada symbolise donc les deux grands groupes historiques, partageant un patrimoine commun, qui ont donné naissance à la nation canadienne. Même les couleurs de ce drapeau, le rouge, le blanc et le bleu, sont riches de sens. Oui, monsieur l'Orateur, le rouge symbolise le sang que le Christ a répandu pour

la rémission des péchés; le blanc, la droiture des saints; le bleu, la loyauté et le zèle. Que nous faut-il d'autre?

Le pavillon rouge du Canada, déjà reconnu par l'histoire, la tradition et l'usage, l'a été officiellement le 5 septembre 1945, quand notre gouverneur général a signé le décret du conseil C.P. 5888, où il était dit:

Le pavillon rouge portant au battant les armoiries du Canada (ci-après appelé le «pavillon rouge du Canada») peut être hissé sur les immeubles appartenant au gouvernement fédéral ou occupés par lui, au Canada ou à l'extérieur... et qu'il sera approprié de faire flotter le pavillon rouge du Canada à l'intérieur et à l'extérieur du pays à tout endroit et en toute occasion où il paraîtrait souhaitable de hisser un drapeau canadien distinctif.

J'espère, monsieur l'Orateur, avoir donné une explication exhaustive du pavillon rouge du Canada. J'espère que le premier ministre songera très sérieusement à retirer la résolution à l'étude et à accorder à chaque Canadien le privilège de voter pour le drapeau de son choix. Je suis toujours d'avis qu'une décision d'une telle importance ne devrait pas être confiée aux membres du Parlement, car un vote comme celui-là pourrait, somme toute, susciter des doutes sérieux chez un grand nombre de gens, qui se demanderont si la décision était vraiment conforme aux désirs de la population. Des doutes de ce genre subsisteront peut-être pendant de longues années et représenteront un grave obstacle à l'unité nationale.

Ce que je vais dire maintenant, monsieur l'Orateur, constitue sans doute la plus importante partie de mon discours. J'affirme qu'à examiner froidement le modèle du pavillon rouge du Canada, sans préjugés ni sentiments exagérés d'aucune sorte, il est facile de se rendre compte qu'il répond aux exigences de nos origines religieuses ethniques et culturelles. Ce drapeau fait, il est vrai, l'objet de nombreuses controverses. Il représente une question d'une telle importance que ces controverses sont naturelles. Néanmoins, quand des gens viennent critiquer injustement la Légion canadienne en disant que cet organisme tente de saisir les leviers de commande ou de faire le jeu de la politique, moi, qui fais partie de cet organisme depuis qu'il a été fondé, je me dois de protester violemment contre de telles accusations, de telles affirmations. La caricature qui a paru dans le *Citizen* d'Ottawa constituait une grossière insulte envers tous les membres de la Légion et même envers le premier ministre. Que l'administrateur de cet estimable quotidien ait pu permettre à un étourdi, à un homme sans cervelle, de publier une telle caricature, cela me dépasse. J'ai en main la caricature en question.